

NÉPHROPATHOLOGIE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme interuniversitaire
Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Isabelle Brochériou

Thématique : Anatomie pathologique

Public et prérequis

- Internes en cours de validation (DES) des spécialités d'Anatomie Pathologique, de Néphrologie, de Rhumatologie ou de Médecine Interne.
- Étrangers titulaires d'un DIS d'Anatomie Pathologique, de Néphrologie, de Rhumatologie ou de Médecine Interne.

Objectifs

Acquérir les bases histologiques pour l'étude des biopsies rénales.

La néphropathologie est l'étude anatomopathologique des prélèvements biopsiques rénaux.

Cet enseignement a pour but de délivrer les connaissances histopathologiques et cliniques nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des biopsies rénales et celles du transplant rénal.

Ces connaissances sont indispensables à l'anatomopathologiste qui doit porter un diagnostic sur une biopsie de rein et au néphrologue qui doit poser les indications de la biopsie et intégrer ses résultats dans le tableau clinique. Cette formation globale, morphologique et clinique a pour but d'améliorer l'interprétation des biopsies rénales et de faciliter le dialogue entre les pathologistes et les cliniciens.

Contenu

- Cours + lecture de biopsies rénales au microscope.
- Présentation de cas cliniques
- Développement du parenchyme rénal, histologie rénale normale, techniques et indications de la biopsie rénale, méthodes d'étude d'une biopsie rénale, lésions élémentaires.
- Glomérulopathies primitives.
- Atteinte rénale des maladies générales.
- Néphropathies tubulo-interstitielles aiguës et chroniques.
- Pathologie vasculaire.
- Pathologie du rein transplanté.

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI) :** étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI) :** libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE) :** demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **200 €**
- F.C Individuelle : **1.000 €**
- F.C Employeur : **1.000 €**

Organisation/Calendrier



Organisation

La durée de l'enseignement est de 7 mois.
Enseignement théorique d'une durée de 96 h réparties sur 6 modules de 2 jours chaque mois.
Stage pratique de 3 à 5 jours (24h à 40h)
Obligations d'assiduité (cours, T.D., T.P., séminaires ...) : 80%

Inscriptions tournantes : 2018/2019 Faculté de Médecine de Paris Sud

Calendrier

Novembre 2018 à juin 2019

Lieu(x)

- Faculté de Médecine Pitié-Salpêtrière

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Pr. Isabelle Brochériou
Service d'Anatomie et Cytologie Pathologiques
Hôpital de la Pitié-Salpêtrière 47-83 Bd de l'hôpital 75013 Paris
Tel : 01.42.17.77.74
Email :  isabelle.brocheriou@aphp.fr

- Administrative 2018/2019

Faculté de Médecine Paris Sud

Renseignements : Dr S. Ferlicot

sophie.ferlicot@aphp.fr

- Administrative 2019/2020

Faculté de Médecine de Marseille

Unité de formation médicale continue; <https://umfcs.univ-amu.fr/>

Renseignements: Pr Laurent Daniel

Laurent.DANIEL@ap-hm.fr

Administrative Sorbonne Université

Faculté de Médecine PM Curie

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr

(Code D234)



Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95
Mail : fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

- Assiduité (cours, TD, TP)
- Stage pratique
- Épreuve écrite de 2h
- Rédaction d'un mémoire qui sera présenté oralement

L'obtention de la moyenne à l'examen écrit et oral ainsi que la validation du stage pratique et une assiduité d'au moins 80% à l'enseignement théorique" sont exigées pour la validation du diplôme